



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense et usage

Question écrite n° 24919

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les éléments contenus dans le dernier rapport de l'observatoire national de la langue française. En effet, il apparaît que la pratique de notre langue est de moins en moins usitée à Madagascar. Aussi, souhaiterait-elle connaître les intentions du Gouvernement afin de permettre la pérennité de l'usage de notre langue dans ce pays.

Texte de la réponse

Réintroduit comme langue d'enseignement en 1993, le français est désormais langue partielle de scolarisation en primaire, puis langue d'enseignement dans le secondaire et le supérieur. Mais la fracture linguistique entraînée par 20 ans de malgachisation a affaibli une situation déjà fragile. Si les élèves malgaches déclarent majoritairement lire et regarder la télévision en français (mais écouter la radio en malgache), si le français est aussi, et surtout, la langue de l'emploi (dans l'administration publique, les entreprises publiques, les télécommunications et l'exportation[1]), il n'est maîtrisé que par 15,4 % de la population (5 % pour les francophones complets). Dans ce contexte, notre politique vise à améliorer la qualité de l'éducation à Madagascar en renforçant l'enseignement et l'apprentissage du français. Nous mettons des moyens importants tant humains (3 experts techniques internationaux placés auprès du ministère de l'Education nationale malgache) que financiers (un projet du Fonds de Solidarité Prioritaire d'1,2M€ « Appui à l'enseignement du et en français » vient d'être approuvé en comité interministériel). Un projet porté par l'AFD « Amélioration de la qualité de l'éducation à Madagascar » (AQUEM) de 10M€ et un projet de l'OIF-AUF sur financement AFD « Initiative de formation à distance des maîtres » (IFADEM) viennent compléter ces moyens. Par ailleurs nous renforçons l'environnement francophone sur l'ensemble du territoire et promouvons la langue française à travers notre réseau de 29 Alliances (17 postes d'expatriés) qui donnent des cours à plus de 22 000 étudiants, aux côtés de l'Institut français de Madagascar (IFM) et des 23 établissements scolaires homologués (12 000 élèves). [1] Source : Enquêtes 1-2-3, phase 1 « emploi », 2001-2010, INSTAT/DIAL.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24919

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4352

Réponse publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7560